

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 MAI 2021

Délibération n° D-2021-136

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/05/2021

Quai de Belle Ile - Rue de la Chamoiserie - Effacement de
réseaux aériens - Répartition financière entre ENEDIS et la
Ville de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Direction de l'Espace Public

**Quai de Belle Ile - Rue de la Chamoiserie -
Effacement de réseaux aériens - Répartition
financière entre ENEDIS et la Ville de Niort**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre du programme de mise en navigabilité de la Sèvre, la Ville de Niort accompagne la requalification de la Cale du Port porté par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) en aménageant le quai de Belle Ile au droit de la Cale.

Le projet d'aménagement du quai de Belle Ile comporte l'effacement des réseaux aériens. Cet effacement sera également étendu à la rue de la Chamoiserie.

Au titre de l'article 8 du cahier des charges de la concession de distribution et fourniture d'électricité, la Ville de Niort a sollicité ENEDIS pour effectuer ces travaux d'enfouissement de réseaux.

Pour cette opération, les études réalisées par ENEDIS ont permis de définir un chiffrage global estimatif de 44 000 € HT soit 52 800 € TTC.

Le schéma de financement, conformément à l'article 8 de la concession, se répartit de la manière suivante :

- Commune de Niort - 60 % : 26 400 € HT soit 31 680 € TTC
- ENEDIS - 40 % : 17 600 € HT soit 21 120 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la réalisation de l'aménagement cité ci-dessus, ses montants estimatifs, ses modalités financières ;
- autoriser l'Adjoint délégué à :
 - solliciter les aides financières auprès d'ENEDIS pour les montants estimés ci-dessus et pour la réalisation des travaux au titre de l'article 8 de la concession ;
 - établir et signer les documents nécessaires à l'attribution de la participation d'ENEDIS.

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX